



PROGRAMME DE FORMATION 2025

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JURIDIQUE DES MINEURS NON ACCOMPAGNES ETRANGERS

Organisé par **Ressources urbaines**, avec le soutien de la préfecture de l'Essonne



INTRODUCTION

Accompagner les étrangers vers leur droit est source de nombreuses difficultés. Les étrangers, et toutes les personnes en situation d'accompagnement ou souhaitant informer correctement les personnes se heurtent à la difficile appréhension du cadre légal et aux différentes situations personnelles soumises à des règles plus spécifiques.

La dernière loi du 26 janvier 2024 et tous les décrets qui ont suivi ont eu pour conséquences d'augmenter le besoin de rigueur et donc de maîtrise du champ du droit des étrangers dans son ensemble afin de mieux anticiper les parcours administratifs des personnes étrangères. La dématérialisation des demandes auprès des services en charge de l'ouverture des droits a amplifié ce besoin. Nous proposons ainsi un parcours couvrant les principaux champs du droit des étrangers.

Ce cycle de deux jours s'intéressera plus particulièrement aux mineurs non accompagnés étrangers.

PROGRAMME DE FORMATION

MODULE #1 : La prise en charge : de la détermination de la minorité à l'accès à la nationalité française

MODULE #2 : Accompagnement en situation d'inter culturalité et résolution de cas pratiques en ateliers de co développement

Ce cycle de deux jours poursuit ces objectifs et compétences :

Objectif général :

- Accompagner vers leurs droits les mineurs non accompagnés, de la détermination de la minorité à l'accès à la nationalité

Objectifs spécifiques:

- Repérer les points de blocage juridique concernant une situation et de mettre en œuvre des actions au niveau institutionnel ou au niveau local, via le repérage d'autres acteurs de terrain
- Comprendre les concepts juridiques, les grandes notions très spécifiques de l'accompagnement des mineurs isolés non accompagnés en les intégrant dans une réflexion professionnelle
- Connaître la procédure de détermination de la minorité et les acteurs de sa prise en charge
- Comprendre les conséquences à la prise en charge et au refus de prise en charge

Compétences visées:

- Pouvoir orienter et résoudre les freins à l'accompagnement ou à l'orientation
- Anticiper le parcours du mineur afin de l'accompagner ou de l'orienter vers sa majorité
- Savoir réaliser un diagnostic socio-juridique en situation administrative en utilisant des outils remis lors de la formation
- Accompagner en situation d'interculturalité

La prise en charge : de la détermination de la minorité à l'accès à la nationalité française

MODULE # 1

CONTENUS

Présentation chiffrée des MNA et les acteurs de la détermination de la minorité

Estat des lieux

Les acteurs de la détermination de la minorité

Les grands textes

Le parcours de détermination de la minorité

La loi TAUBIRA et ses textes complémentaires

Le dispositif de détermination

Le rôle de chaque acteur et le diagnostic

La prise en charge des mineurs

Du droit à la santé au droit de la scolarisation

Reconstitution des états civils

L'accès au marché du travail et à la formation professionnelle

La demande d'asile des mineurs non accompagnés

**15 décembre 2025
de 09h30 à 17h00**

PUBLIC

Tout acteur en situation d'accueil et d'accompagnement de personnes étrangères, en Essonne

Les inscrits sont invités à participer à l'ensemble du cycle.

INTERVENANTS

Juriste formateur et/ou assistant de service social spécialisé de l'ASSFAM

(Groupe SOS Solidarités)

LIEU :

Maison Départementale de l'Habitat

1 boulevard de l'écoute s'il-pleut

91 000 EVRY-COURCOURONNES

Accompagnement en situation d'interculturalité et résolution de cas pratiques en ateliers de co développement

MODULE # 2

CONTENUS

L'accès au séjour à la majorité

L'accompagnement de jeunes pris en charge après 16 ans et l'accès au droit au séjour

L'accompagnement en préfecture

Les mesures d'éloignement : les bons réflexes

Accompagner sur le long terme

La pérennisation du parcours administratif

L'accès à la nationalité

Résolution de cas pratiques

Création d'une grille de questions

**16 décembre 2025
de 09h30 à 17h00**

PUBLIC

Tout acteur en situation d'accueil et d'accompagnement de personnes étrangères, en Essonne

Les inscrits sont invités à participer à l'ensemble du cycle.

INTERVENANTS

Juriste formateur et/ou assistant de service social spécialisé de l'ASSFAM

(Groupe SOS Solidarités)

LIEU :

Maison Départementale de l'Habitat

1 boulevard de l'écoute s'il-pleut

91 000 EVRY-COURCOURONNES

Accélérateur de cohésion territoriale



Ressources urbaines en tant que centre de ressources politique de la ville de l'Essonne, du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne s'inscrit dans un réseau de 19 centres de ressources politique de la ville, en France métropolitaine et outre-mer.

Ces missions sont principalement investies par Ressources urbaines au service des 3 piliers thématiques des contrats de ville • **COHÉSION SOCIALE** • **RENOUVELLEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE EMPLOI** • **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**.

POUR S'INSCRIRE

- Formation gratuite
- Inscription obligatoire
- Nombre de places limité

[JE M'INSCRIS](#)

Contact : Ludovic Carpentier, directeur-adjoint de Ressources Urbaines •

ludovic.carpentier@ressourcesurbaines.org

Crédit photo : Jean Larive / MYOP

Ressources urbaines

Association loi 1901, Maison Départementale de l'Habitat,

1 boulevard de l'Ecoute-S'il-Pleut, 91000 EVRY-COURCOURONNES Tél. : 01 64 97 00 32